

■ **Fabiola SA**, à Saint-Prex, CH-621-3002429-1, acquisition et gestion de participations financières (FOSC du 07.07.2006, p. 16). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte le 6 mars 2007. La raison sociale devient: **Fabiola SA en liquidation**. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 13 avril 2007.

Journal no 4666 du 16.04.2007
(03897678 / CH-621.3.002.429-1)